

## Discours prononcé lors de la cérémonie des vœux du Conseil municipal le 14 janvier 2023

Mesdames et messieurs,

Permettez-moi d'excuser l'absence de Mme la Député, Mme Annie Genevard, de Monsieur le sénateur M. Jean-François Longeot, de M. le président du Syndicat scolaire, M. Pascal Calon, de Mme la directrice de l'école des Barnolottins, Mme Lucile Bleger, ainsi que celle de Mme la responsable des services du périscolaire et de la restauration, Mme Céline Jacoulot et de M. le président de l'association des parents d'élèves, M. Valentin Balanche,

Permettez-moi également d'avoir une pensée émue pour la famille Jolivet endeuillée par le décès de Jean-Pierre à l'âge de 83 ans le jeudi 05 janvier,

Monsieur, le Vice-président du Département, et Président du parc naturel du pays horloger, M. Denis Leroux,

Monsieur le Président de la communauté de communes du Plateau du Russey, M. Gilles Robert,  
Monsieur le Maire de Flangebouche, M. Fabrice Vivot,

Monsieur le lieutenant, chef du centre de secours du Russey, M. Julien Jobard et son adjoint, Monsieur l'adjudant M. Vincent Journot

Messieurs les présidents d'association villageoises et inter-villageoise, M. Yann-Eric Fachaux, M. Gabriel Girardet, M. Carlos Mourao Fernandes et M. Fabien Prétot,

Monsieur le président de l'ASA, M. Claude Chapotte,

Messieurs les employés communaux, cher Jérôme, cher Raymond,

Madame la secrétaire de Mairie, chère Myriam,

Chers adjoints et chers membres du conseil municipal,

Chères Sauterelles,

C'est après les annulations de 2021 et de 2022 en raison de l'épidémie de COVID et après une longue pause forcée de trois ans que l'équipe municipale vous retrouve avec un immense plaisir, pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Mais aujourd'hui, ce n'est pas une cérémonie comme les autres. Cette cérémonie est d'abord la première de cette équipe municipale après l'élection de mars 2020 et de son entrée en fonction officielle le 18 mai de la même année. Avec tous les événements qui se sont passés depuis, c'est la première fois que l'équipe élue se présente à vous. *Aussi, je vais appeler à venir me rejoindre : M. Florian Gaiffe, 2<sup>ème</sup> adjoint, Mme Valérie El Niess, 3<sup>ème</sup> adjointe et les conseillers par ordre alphabétique : M. Christophe Le Gac, M. Jérôme Lentier, Mme Agnès Marguet, Mme Monique Moreau et M. Julien Roublot.*

Cette cérémonie des vœux est particulière puisque ce moment convivial et festif de début d'année, important pour notre petit village, ne peut pas être celle de votre maire, de notre Maire. Si le destin en avait décidé autrement, c'est Mme Ligney, qui aurait dû être là, devant vous, à tenir le micro, à présenter ses vœux à ses Sauterelles et à son village auquel elle était tant attachée et pour lequel elle a tant donné. Aujourd'hui, nous pensons à elle.

Cette cérémonie des vœux est particulière puisque ce moment chaleureux et de retrouvailles fait suite un événement exceptionnel, à cet orage de grêle survenu le 20 juillet dernier et qui a tant éprouvé les sauterelles, tant par les dégâts causés que par les démarches longues, fastidieuses pour la reconstruction et l'indemnisation. 5 mois après et malgré le travail des couvreurs, les stigmates restent

nombreux et beaucoup d'entre vous fatigués n'ont n'en pas fini avec tout cela et n'ont pas pu encore tourner cette pénible page.

Aux dégâts causés par la grêle qui a détruit l'ensemble des toits des bâtiments publics, d'autres tuiles se sont belles et bien abattues sur vos élus. Les problèmes et les pannes se sont multipliés : le défibrillateur en début d'année, la panne de l'éclairage public rue des Tourbières pendant quelques mois en raison d'un câble défaillant, un réseau d'assainissement défectueux entre le bâtiment de l'école et la mairie, une pompe de relevage, qui lâche en fin d'année, le problème de chauffage aux salles des fêtes, les problèmes au tracteur communal qui a fait prendre la décision aux communes de Noël-Cerneux et de La Chenalotte d'en acheter un neuf...

A cela s'ajoute un contexte général difficile avec de nombreux motifs de préoccupation : l'inflation, la crise énergétique, la guerre aux portes de l'Europe, le dérèglement climatique et ses conséquences.

Pourtant, si en 2022 les nuages au-dessus de la tête des Sauterelles ont été nombreux, il y a eu aussi et fort heureusement des éclaircies et des rayons de soleil.

Tout d'abord et malgré les circonstances particulières, la disparition de Brigitte, la démission de deux conseillers, en dépit de l'orage de grêle et ses conséquences qui ont mobilisé vos élus, les tuiles déjà évoquées et malgré une gestion quotidienne parfois lourde et prenante, les projets municipaux avancent voire ont été terminés : les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, fibre) se sont poursuivis et terminés en 2022 avec la rue des Jonquilles et les travaux au Pré du Peu, travaux qui participent à l'embellissement de notre village, les deux calvaires situés sur la RD437 ont été restaurés, les travaux du Plateau ralentisseur et la mise en conformité de l'accessibilité de l'arrêt du bus se sont terminés, le schéma directeur d'assainissement (SDA) pour connaître le fonctionnement actuel du réseau d'assainissement et réduire les dysfonctionnements a été mené à bien, l'extinction partielle de l'éclairage public a été mis en place.

Mais, le projet qui demande le plus d'énergie, le plus de travail est bien évidemment celui de l'extension et la rénovation du bâtiment de l'école et la mise en place d'une chaudière bois à plaquettes avec réseau de chaleur. Après les études menées, l'appel d'offre lancée en octobre 2021, le choix des 13 entreprises lors du conseil du 09 décembre 2021, les travaux dont vous avez pu et pouvez continuer à voir l'évolution, ont débuté le 07 mars dernier. Pour rappel, la maîtrise d'œuvre est assurée par l'architecte Mme Dominique Reymond avec l'aide de Régis Bretillot, comandataire du groupement constitué de plusieurs bureaux d'études. Pour ces travaux, la commune a l'aide précieuse et indispensable de M. Stéphane Gleize, du SYDED qui assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Au niveau de la commune, le suivi de ce chantier important, de ce projet structurant pour notre village est assuré par Valérie, 3<sup>ème</sup> adjointe, présidente de la commission Bâtiments et qui avait été nommée référente de ce chantier. Ainsi, elle a assisté à presque toutes les réunions hebdomadaires depuis le début des travaux, est en contact régulier avec Mme Reymond et M. Gleize, informe les élus de l'avancée des travaux ainsi que des retards, des points de discussion, nous fait découvrir les aléas d'un chantier comme celui-là, les retards, les oublis, les problèmes rencontrés et toutes la lourdeur administrative comme en témoigne l'encombrement du rayonnage au-dessus de son bureau. Enfin, elle accompagne notre secrétaire, Mme Myriam Chapotte, dans toutes les démarches administratives, les demandes de subventions et le suivi des factures et du budget.

Ce projet pour lequel la commune a contracté deux prêts en février auprès de la Banque populaire Bourgogne Franche-Comté, financé à presque 80 % avec le versement des aides provenant de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), d'Effilogis et BEPOS, de la Région, du Département ainsi que du SYDED devrait se terminer au printemps après une mise en route de la chaudière début février pour le bâtiment de l'école et un peu plus tard pour celui de la mairie et des salles des fêtes.

A la fin de ce chantier, le conseil pourra penser et passer complètement au bâtiment de la mairie pour lequel des études sont d'ores et déjà prévues ce mois de janvier.

D'autres projets sont prévus en 2023 :

- Tout d'abord, le recensement qui débutera le jeudi 19 janvier et qui se terminera le 18 février, sous la conduite de Mme Monique Moreau, coordonnatrice. Et c'est l'expérimenté, M. André Renaud qui a été nommé agent recenseur. Vous avez déjà tous reçus une notice d'information. Vous êtes invités à répondre en ligne ou en format papier. Connaître le nombre d'habitants est essentiel pour une commune. Aussi, le recensement étant obligatoire, je vous demande de le faire à partir du 19 janvier et dans les meilleurs délais, sans attendre la date butoir. Je vous en remercie.
- Pour faire suite à l'orage de grêle, l'entreprise Thionnet Jean-Marie de Labergement Sainte Marie après les travaux de réfection des toits du bâtiment des salles des fêtes, de la mairie et celui de l'église, reviendra au printemps pour celui du clocher. Les travaux de réfection de la façade et des menuiseries extérieurs du bâtiment des salles des fêtes, impactés par la grêle seront réalisés, les luminaires des candélabres abîmés seront changés et remplacés par des LED par l'entreprise Balossi-Marguet et le toboggan sera remplacé,
- L'équipe municipal suivra aussi les études qui seront faites sur le bâtiment de la ferme achetée par l'établissement public foncier en Juillet 2022 pour la commune,
- Par ailleurs, en 2023, soucieuse de la qualité de vie de tous et de la sécurité de nos enfants, en accord avec les élus, je prendrai prochainement un arrêté municipal afin de limiter la vitesse à 30km/h dans tout le village à partir du 01 mars. Par un autre arrêté et afin d'assurer la sécurité des personnes qui amènent ou vont chercher les enfants à l'école, la rue de la fontaine sera fermée à la circulation automobile sauf aux ayants droits bien évidemment.
- Enfin, et pour faire suite à la délibération du Conseil municipal du 22 novembre dernier, les élus, dans un contexte difficile où les réserves de poches de sang sont fragiles, ont pris la décision de soutenir l'établissement français du sang et l'Amicale des donneurs de sang du plateau du Russey. Une convention qui engagera la commune à relayer les informations et à promouvoir le don du sang sera signée prochainement avec l'EFS et l'Amicale.

Donc des projets qui avancent, une équipe municipale au travail comme le personnel communal.

Dans un contexte une nouvelle fois particulier, difficile avec des gros projets, les élus peuvent heureusement compter sur l'engagement de Mme Myriam Chapotte, notre secrétaire de mairie. Toutes les semaines, chaque jour travaillé, elle démontre à quel point une secrétaire compétente est indispensable et précieuse. Cette cérémonie est l'occasion de la remercier très vivement pour tout le travail effectué, pour son investissement et sa bonne humeur,

Nous aimerions aussi remercier nos employés communaux, M. Jérôme Myotte-Duquet et M. Raymond Billod. Ce dernier a remplacé M. Dominique Prétot parti à la retraite le 1<sup>er</sup> mai dernier. Complètement satisfaits de ce recrutement, nous sommes heureux d'avoir ce nouveau duo complémentaire, totalement investis et disposant de nombreuses compétences. Jérôme et Raymond, un grand merci pour votre travail.

Autre éclaircie en 2022 : après deux ans d'une pause forcée, la commune et plus particulièrement la commission fêtes et cérémonie présidée par Florian, a pu organiser les traditionnels repas de la fête des mères qui s'est déroulé aux Perces-neige et celui des Aînés fins novembres organisés avec les membres du CCAS. Des moments chaleureux, des joyeuses retrouvailles qui ont été appréciées de tous et qui ont fait du bien.

Les rayons qui ont traversé le ciel nuageux et les éclaircies proviennent de l'école intercommunale des Barnolottins. Avec une équipe éducative stable sous la direction de Mme Lucile Bleger, 141 enfants ont fait leur rentrée en septembre dernier dont 69 habitent La Chenalotte. Cela faisait 8 ans que l'effectif n'avait pas atteint la barre des 140 élèves. Par ailleurs et plus que jamais, avec un nombre record de membres, 17 depuis leur dernière assemblée générale tenue en Octobre, l'ATC, l'association des parents d'élèves, se mobilisent afin de soutenir financièrement les activités proposées par les enseignantes.

Ces rayons proviennent aussi des associations villageoises et inter-villageoise, de leur dynamisme, de leur belle vitalité qui animent le village : bien sûr, nous pouvons compter sur l'Amicale des Sauterelles, notre comité des fêtes, toujours présent, qui fêtera ses trente ans cette année et qui se porte comme un charme avec en 2022, 8 nouvelles recrues portant l'effectif au plus haut depuis 5 ans, qui a proposé comme à son habitude de nombreux moments de rencontre et de convivialité : le verre de l'amitié, le carnaval, la chasse aux œufs, la fête du village, le vide grenier, la fondue géante, le passage du père Noël et la retransmission de la finale de la coupe du monde de foot. La commune peut aussi compter sur le Club de l'âge d'or qui a été officialisé en début d'année 2022, et qui se porte bien avec une trentaine d'adhérents, qui organise du bon temps : des mercredis après-midi jeux, un repas de Noël, la galette des rois, les crêpes et une sortie annuelle, une journée découverte.

Nous pensons aussi à l'association sportive de Noël-Cerneux et de La Chenalotte qui compte deux équipes séniors de football et trois équipes de jeunes, U7, U9 et U11, nous pensons à ses entraîneurs, à ses encadrants qui donnent de leur temps en retrouvant tous les mardis soir au stade de La Chenalotte ou lors des plateaux, les enfants pour des moments d'apprentissage mais aussi de décompression, de défoulement, de dépenses physiques si important pour leur développement, nous pensons aussi à l'ATC déjà évoqué.

Enfin, en 2022, un petit vent de fraîcheur est venu de notre jeunesse. Un petit vent qui fait du bien et qui reconforte quand on voit par ailleurs des comportements inadmissibles, intolérables qui ont obligé notre commune et celle du Barbois d'installer un portail au chemin des Cornaix. Ce petit vent vient d'un groupe qui se fait appeler les petits écolos et qui est composée d'Eline Tournoux, de Lucie et Jules Dupin, d'Alizée Pichot, de Léonie Tsatsas, de Lyna et Tania Guerry et Clarence Balanche. Un grand merci à eux qui de leur propre initiative, ont réalisé des panneaux qui ont été installés dans le village afin de sensibiliser les sauterelles au recyclage et à la protection de l'environnement.

Après la pluie, le beau temps ? Difficile de prédire le temps qu'il fera...

Mais souhaitons vivement que l'adage s'appliquera à notre village, espérons que ces trousés de ciel bleu, ces éclaircies prendront le dessus sur les nuages et que cette petite brise positive, insufflée par ce discours sera annonciatrice d'une année 2023 plus sereine et plus douce pour chacune et chacun d'entre vous.

Aussi, l'équipe municipale souhaite au personnel communal, aux membres du CCAS qui compte une nouvelle recrue depuis fin novembre, Mme Sandra Monnat depuis le départ de Mme Julie Cramez, aux membres du Syndicat scolaire, à l'école des Barnolottins, à sa directrice ainsi qu'à l'équipe éducative, à l'équipe des services du périscolaires et de la restauration, aux acteurs de la vie

économique de notre village, à la menuiserie Vermot dynamique et innovante avec la construction de petites maisons, à Amélie Coiffure qui s'est lancée depuis septembre dans la manucure, à notre talentueux pâtissier, Johnny Droz-Grez, au GAEC des Palais géré par M. Alexandre Romain et à son associé Jerémy Hermann, à la micro-entreprise d'impression JD3D, à celle de détailling Carvalho, aux 9 assistantes maternelles du village en activité si indispensables pour permettre aux parents et particulièrement aux mamans de garder ou reprendre une activité professionnelle, aux deux propriétaires de gîtes qui permettent aux touristes de découvrir notre beau village, à l'ensemble des actrices et acteurs de la vie communale, aux associations villageoises et inter-villageoise, à l'Amicale des Sauterelles, au Club de l'âge d'or, à l'ACCA de La Chenalotte, à l'Association sportive de Noël-Cerneux La Chenalotte, à l'Association des parents d'élèves, à l'ASA ainsi qu'à leurs membres, et enfin à l'ensemble des Sauterelles ainsi qu'à leurs proches, une bonne et une heureuse année 2023 !

Des projets, des élus au travail, un personnel communal investis, une école en bonne santé, des entreprises qui se développent, des associations dynamiques, une jeunesse qui s'engage. Oui, malgré tout, nous sommes bien à La Chenalotte. Il fait bon vivre à La Chenalotte. Vive La Chenalotte et vive Les Sauterelles !